L’Afep et le Medef présentent des moyens pour améliorer les relations entre les entreprises

Publié le 18 février 2016

A l’occasion d’un événement organisé aujourd’hui à Paris en présence du ministre de l’Economie, de l'Industrie et du Numérique, l’Afep et le Medef ont présenté une démarche commune pour améliorer les relations entre les entreprises.

Un changement dans les mentalités et dans les pratiques est en cours entre les grandes entreprises et les PME, entre les donneurs d’ordre et les fournisseurs. L’Afep et le Medef agissent pour l’accompagner et l’amplifier.

Avec la contribution de Pacte PME, ils mettent aujourd’hui à la disposition de l’ensemble des entreprises un document (« Etre plus forts ensemble ») mettant en avant les bonnes pratiques existantes ou en cours de réflexion pour contribuer à leur diffusion. Chaque entreprise pourra y trouver des exemples susceptibles de convenir à sa stratégie ou à ses priorités et s’inspirer des engagements pris par certaines d’entre elles dans différents domaines:

- **Valoriser des bonnes pratiques communes** par exemple, responsabiliser les directions concernées par une relation contractuelle ; promouvoir la transparence et la loyauté dans la sélection du fournisseur ;
- **Mieux travailler ensembl**e par exemple, formation des acheteurs, financement, moyens de paiement, facturation ;
- **Innover ensemble** par exemple, formation à l’innovation ouverte, meilleure gestion de la propriété intellectuelle ;
- **Exporter ensemble** par exemple, structurer les écosystèmes à l’export, mutualiser les actions et outils collaboratifs à l’exportation, stratégies d’accompagnement des PME à l’export.

L’Afep et le Medef diffusent aujourd’hui ce recueil pragmatique auprès de leurs membres et le mettent à disposition de tous sur leur site afin de répandre aussi largement que possible cette dynamique vertueuse.